

zone à bâtrir : St Pierre-de-Clages

affectation de zones

degré de sensibilité au bruit
III
II
I
IV
III
III
II
IV
III

zone centre village	CV
zone extension village	EV
zone moyenne densité	R3
zone faible densité	R2
zone industrielle et artisanale	IN
zone mixte commerciale et artisanale	CO
zone de constructions et d'installations publiques	ZCIP A
zone de constructions et d'installations publiques	ZCIP B
zone de constructions et d'installations publiques	ZCIP C
zone à bâtrir à aménager	HCAIP
zone mixte d'habitations, commerciale, artisanale, et d'installation publiques ou semi publiques	
zone d'affectation différée	

zone archéologique	
zone à risque archéologique	
aire forestière	
zone de danger A	
zone de danger B	

Approuvé par le Conseil Communal le 16 mai 2000

le président : le secrétaire :

Approuvé par l'Assemblée primaire le 18 juin 2000

Homologué par le Conseil d'Etat le:

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 19 DEC. 2001

Droit de recours : Pr.

L'atteste : Le chancelier d'état

Signature :

Signature :